

Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods Commune de La Neuveville



Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



La Neuveville

Place du Marché 3 | 2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

Municipalité de La Neuveville

Avec les déchets, on s'organise

Récolte des déchets spéciaux

Médicaments, peintures, cosmétiques, produits de nettoyage, la liste des déchets spéciaux est longue. S'ils ne sont pas éliminés de manière appropriée, les déchets spéciaux peuvent causer des dommages considérables à l'environnement et sont également dangereux pour les humains. Ces déchets ne sont pas repris à la déchetterie communale.

Afin d'en assurer l'élimination adéquate, la Municipalité de La Neuveville organise deux matinées de ramassage sur le parking de la Déchetterie.

Les déchets spéciaux pourront être remis à l'entreprise spécialisée contre paiement

Samedi 30 mai et samedi 19 septembre 2026

CHF 5.- par kilo

(CHF 40.- par kilo pour le mercure)

Sont admis :

laques, cosmétiques, produits de nettoyage, détachants, nettoyeurs WC, produits phytosanitaires, pesticides, produits de protection du bois, engrais, herbicides, produits chimiques, poisons, eau de Javel, diluants, mercure, thermomètres au mercure, solvants, nettoyeurs pour pinceaux, diluants, alcool à brûler, antigel, anti-rouille, peintures, vernis, lessives, colles, déchets chimiques inconnus

Ce à quoi vous devez faire attention lors du tri, de la collecte et du retour :

- Les déchets spéciaux ne doivent en aucun cas être éliminés dans les ordures ménagères, dans les eaux usées (ni WC ni évier) ou dans la nature.
- Veuillez conserver les déchets spéciaux en lieu sûr et hors de portée des enfants en attendant de les éliminer de manière appropriée. Le conteneur de stockage doit être identifié comme tel.
- Dans la mesure du possible, évitez d'utiliser des produits chimiques, ou faites-le dans tous les cas avec modération.

Le Département de la Gestion du Territoire

Collège du District de La Neuveville

Ramassage du papier

Jeudi 21 mai de 9 h 30 à 11 h 30

Merci de préparer des paquets solidement ficelés et de les déposer devant votre domicile, comme les sacs à ordures.

Les élèves ne sont pas autorisés à pénétrer dans les maisons ou jardins, même sur demande.

Les cartons et emballages plastiques sont interdits. Ils seront donc laissés sur place, même s'ils contiennent des journaux.

Pour des raisons pratiques, le papier déposé après 9h30 ne pourra plus être ramassé.

Merci de votre collaboration, la direction du Collège.

Municipalité de La Neuveville

Attestation

Par les présentes, nous certifions que l'arrêté du Conseil municipal sur l'approbation de la révision totale de l'Ordonnance d'organisation (OO) de la Commune municipale de La Neuveville a été publié dans la feuille officielle d'avis no 13 du 2 avril 2026 pendant un délai de 30 jours.

Aucun recours en matière communale n'a été déposé à son encontre durant cette période. Cette révision entrera en vigueur le 1^{er} juin 2026.

La Neuveville, le 15 mai 2026

Le Chancelier Municipal

V. Carbone



Plateau de Diesse

La Chaîne 2 | 2515 Prêles
www.leplateaudediesse.ch

Horaires 2026 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU JEUDI DE 8H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H
VENDREDI DE 8H À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 12h	14h - 18h
Mardi	10h - 11h30	Fermé
Mercredi	10h - 11h30	Fermé
Jeudi	8h - 11h30	14h - 16h
Vendredi	10h - 11h30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse

La Chaîne 2 - 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2026, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
JE-VE	14.05.26	15.05.26	Ascension
Lundi	25.05.26		Lundi de Pentecôte
	20.07.26	31.07.26	Fermeture estivale
	21.12.26	01.01.27	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10h30 - 11h30	16h30 - 18h30	9h - 11h30

Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

Lors d'un dépôt payant, il est possible d'effectuer le paiement par Twint ou cash.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIE SSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 2^{ème} trimestre 2026

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11 h et 12 h

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h30 et 14 h30

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14 h45 et 15 h45

16 mai, 30 mai, 13 juin, 27 juin

L'administration communale

Avis de construction

Requérants : Sunrise GmbH, En Budron H10, 1052 Le Mont-sur-Lausanne et Salt Mobile SA, Rue de Lausanne 51, 1020 Renens.

Auteur du projet : Complan AG, Wasserwerksgasse 39, 3011 Berne.

Emplacement : parcelle N° 71, au lieu-dit : « Réservoir d'eau La Côte », Lamboing, commune de Plateau de Diesse.

Projet : modification d'un site de téléphonie mobile existant pour le compte de Sunrise GmbH (BE678-1) et Salt Mobile SA (BE_4006B) avec de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Dérogation : art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 7 juin 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 8 mai 2026.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants : M^{me} et M. Clémence et Maël Balmer, Le Rafour 20, 2515 Prêles

Auteur du projet : Electro-Climat SA, Route des Helvètes 2, 2074 Marin

Propriétaires fonciers : M^{me} et M. C. et M. Balmer, Prêles

Projet : Remplacement d'un chauffage électrique par une pompe à chaleur extérieure, parcelle N° 2102, Le Rafour 20, village de Prêles

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 8 mai au 7 juin 2026. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 8 mai 2026

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants : M^{me} et M. Deniz Gyger Gaspoz et Steve Gaspoz, Derrière Montet 7, 2515 Prêles

Auteur du projet : Aviolat Chaperon Escobar, Rue de l'Ecluse 31, 2000 Neuchâtel

Propriétaires fonciers : M^{me} et M. Deniz Gyger Gaspoz et Steve Gaspoz, Prêles

Projet : Transformation du rez-de-chaussée, modification d'une baie vitrée et isolation de l'annexe Ouest existante, parcelle no 2400, Derrière Montet 7, village de Prêles

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau

communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du **8 mai au 7 juin 2026**. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 8 mai 2026

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants : M^{me} et M. Esther et Alfred Fatton-Brotbek, Vue des Alpes 9, 2515 Prêles

Auteur du projet : Grimm Heiztechnik AG, Riedmatte 2, 2576 Lüscherz

Propriétaires fonciers : M^{me} et M. E. et A. Fatton-Brotbek, Prêles

Projet : Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure, parcelle N° 2614, Vue des Alpes 9, village de Prêles

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du **15 mai au 14 juin 2026**. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 15 mai 2026

Secrétariat communal

Fermeture de l'administration et de la déchetterie

Ascension et Pentecôte

En raison de l'Ascension et de Pentecôte, l'administration sera fermée les 14 et 15 mai 2026 ainsi que le 25 mai 2026. En cas d'urgence uniquement, vous pouvez laisser un message au 079 380 91 29.

La déchetterie de Diesse, quant à elle, sera fermée uniquement le lundi de Pentecôte, soit le 25 mai 2026.

L'administration communale

Logements vacants

Dans le cadre de la statistique fédérale pour le dénombrement des logements vacants, nous rappelons aux propriétaires de logements qu'ils ont l'obligation d'annoncer leurs logements vacants au **1^{er} juin 2026** à l'administration communale. **Merci donc de bien vouloir faire votre annonce jusqu'au 31 mai 2026 au plus tard par courriel à info@leplateaudediesse.ch ou par téléphone au 032 315 70 70.**

Merci de votre collaboration.

L'administration communale

Votations fédérales & cantonales

Dimanche 14 juin 2026

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le **dimanche 14 juin au bureau de vote de 10h à 12h**.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, en temps voulu. Il peut aussi être déposé dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, **jusqu'au dimanche 9h**.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées **pour le dépôt**

des enveloppes de vote par correspondance, mais ne doivent en aucun cas servir au dépôt d'autres documents pour la commune.

Attention :

1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte!
2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins.

Présidence : M. Frédéric Racine

Administration : M^{me} Catherine Rossetti

Bureau de vote

Dimanche 14 juin 2026 de 9h 45 à 12h

Membres : M^{me} Nathalie Miazza

M. Guillaume Mathez

Suppléant : -

Bureau de dépouillement

Dimanche 14 juin 2026 à 9h 30

Membres : M^{me} Claudia Bärtschi

M. Roland Franssen

M. Claude-Alain Hänni

M. Giulio Caccioppoli

M^{me} Camille Miazza

M. Christophe Oriella

M. Charles Oppliger

Suppléant : -

L'administration communale

Marché artisanal à Lamboing – Appel aux exposants!

Le samedi 20 juin 2026, un marché **exclusivement dédié à l'artisanat** se tiendra à la cantine de la Côte à Lamboing, de 10h00 à 17h00.

Cet événement convivial est ouvert à toutes et tous : artisans, créateurs, entreprises locales, sociétés et écoles sont chaleureusement invitées à y participer, dans la mesure où les produits proposés sont artisanaux, faits main ou issus d'un savoir-faire créatif.

Les stands de revente (jouets, lunettes, articles industriels ou non artisanaux, etc.) ne sont pas admis.

Les personnes intéressées à exposer peuvent s'annoncer auprès du comité d'Animation par e-mail à animation.plateau@gmail.com ou par téléphone au 079 315 99 49 (Morgane Allemann).

Le prix de la place est de CHF 10.-, à régler sur place le jour de l'événement.

Une séance d'organisation est prévue le mardi 16 juin 2026 à 19h30, directement à la cantine de la Côte à Lamboing.

Nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreuses et nombreux pour un moment de partage, de découverte et de convivialité.

Passeport biométrique – Carte d'identité

L'été approchant et avec lui les vacances, nous vous suggérons de vérifier dès maintenant la validité de vos pièces d'identité, afin de vous éviter toute mauvaise surprise.

Nous vous rappelons que toute personne désirant déposer une demande doit se présenter en personne dans l'un des deux centres de documents d'identité de notre région, soit Bienne ou Courtelary et

uniquement après avoir pris rendez-vous au N° de tél. 031 635 40 00

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h ou par internet sous www.passeportsuisse.ch

Par ailleurs d'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site du canton de Berne,

notamment une brochure contenant toutes informations utiles, sous www.be.ch/passeport.

Lutter efficacement contre les séneçons jacobées toxiques et la renouée du Japon

Les séneçons jacobées qui poussent dans les prés, en bordure de routes et/ou jardins privés sont certes jolis à voir avec leurs fleurs jaunes, mais ils sont toxiques.

Les séneçons prolifèrent de plus en plus dans notre région. Ils peuvent causer de graves intoxications chez les animaux. C'est pourquoi il faut combattre leur propagation!

De plus, la renouée du Japon est une plante très invasive et donc à éliminer.

En cas de doute concernant l'existence de ces plantes dans votre jardin, vous pouvez contacter notre voyer, M. Bourquin au

N° de tél. 079.935.65.93

Un container est mis à disposition de la population gratuitement afin d'y déposer ces plantes.

Il se trouve à côté du local de la voirie à Diesse.



Ordonnance du Règlement d'organisation communal (ORO)

Modifications de l'art. 18, entrée en vigueur.

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCO; RSB 170.111)

Lors de sa séance du 4 mai 2026, le Conseil communal de Plateau de Diesse a adopté les modifications apportées à l'Ordonnance du Règlement d'organisation communal (ORO), respectivement à son art. 18. Ces modifications entreront en vigueur dès le 1er juillet 2026, sous réserve d'un éventuel recours formé à leur rencontre.

Voies de recours

Un recours peut être formé contre l'arrêté du Conseil communal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Un recours doit être remis en 4 exemplaires. Il doit comprendre des conclusions, indiquer des faits et moyens de preuve, être motivé et signé. Les moyens de preuve à disposition, en particulier la décision querrelée, doivent être joints (art. 32 LPJA).

Prêles, le 15 mai 2026

Le Conseil communal

Signalement du frelon asiatique

Il y a près d'une année, vous avez été informé de la nécessité de signaler le plus rapidement possible les observations de frelons asiatiques sur:

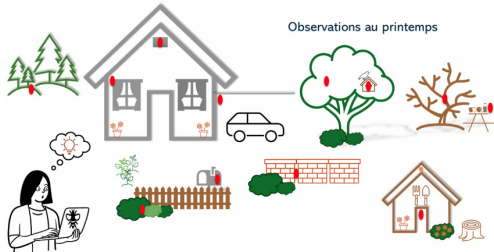
www.frelonasiatique.ch

L'appel a été entendu : près de 300 observations ont été confirmées l'année dernier dans le canton de Berne et une cinquantaine de nids ont pu être enlevés au total. Le centre INFORAMA remercie chaleureusement la population pour son soutien actif.

Pour continuer à ralentir autant que possible la propagation de cette espèce, le canton de Berne a à nouveau besoin de l'aide de la population.

C'est important maintenant :

Au printemps, les frelons asiatiques peuvent souvent être observés dans les zones d'habitation en train de construire leur nid à différents endroits autour ou dans la maison ou sur des plantes en fleurs dans le jardin. Le schéma ci-dessous montre où les nids primaires (marqués en rouge) sont construits de préférence ou où des observations sont probable.



La détection précoce des nids primaires est importante, car leur élimination s'avère généralement simple, sans danger et peu coûteuse. Le canton est responsable de l'élimination des nids.

Nous vous prions d'annoncer le plus rapidement possible les observations d'insectes ou de nids sur la plate-forme d'annonce officielle suisse :

www.frelonasiatique.ch

(IMPORTANT sans trait d'union)

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration !

Duel Intercommunal

Le Plateau de Diesse se met en mouvement!

Nous bougeons du 1^{er} au 31 mai 2026.

Participe et soutiens ta commune du Plateau de Diesse dans la course aux minutes

Cette année, **notre commune participe pour la première fois à Suisse bouge**, le grand défi national qui invite toute la population à bouger... dans la bonne humeur !

Le principe est simple : durant tout le mois de mai, chaque minute d'activité physique compte. Marche, vélo, danse, jeux, fitness ou simple balade – tout est bon pour accumuler des minutes et faire progresser notre commune dans ce défi amical face à une autre localité.

Que vous soyez sportif ou non, jeune ou moins jeune, chacun peut participer à son rythme. L'objectif ? Se faire plaisir, se retrouver et promouvoir un mode de vie actif et sain.

Ensemble, faisons du Plateau de Diesse une commune dynamique et pleine d'énergie ! Chaque minute compte... et la vôtre aussi.

Rejoignez-nous et venez bouger avec nous ! Nous nous réjouissons de partager un moment convivial, actif et en plein air.

Le **9 mai**, une journée d'activités ouverte à toutes et tous sera organisée pour accumuler un maximum de minutes.

En fin de journée, le Plateau de Diesse recevra officiellement le label « Commune en santé ».

Téléchargez l'application pour entrer vos heures.



Nods

Place du Village 5 | 2518 Nods
www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

Vous pouvez consulter l'horaire de la déchetterie sur le calendrier que chaque ménage a reçu ou par le biais du site internet (Officiel-Déchetterie-Memodéchets-Nods) ou encore au moyen de l'application « MEMODéchets » téléchargeable dans l'App Store ou sur Google Play

Stationnement du Bibliobus

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 16 mai de 9h 15 à 10h 45 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

Logements vacants

Dans le cadre de la statistique des logements vacants, nous rappelons que, selon la législation, **tous les propriétaires de logements ont l'obligation d'annoncer les logements vacants au 1^{er} juin 2026** auprès de l'administration communale.

Merci de votre collaboration

Administration communale

Votations du 14.06.2026

Composition des bureaux

Bureau de vote et de dépouillement

Présidence : David Hänni

Membres : Marc Todt

Dehliia Theler

Josette Treuthardt

Urech Rieder Barbara

Membre suppléant : Turuvani Thierry

Administration : Sunier Viviane

Conseil Communal

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de Nods, ayant le droit de vote en matière communale, sont convoqués en assemblée communale, le

Mercredi 17 juin 2026 à 20 heures
à la salle du Battoir

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Assermentation de M^{me} Anne Durrant nouvelle Conseillère communale
3. Comptes 2025
 - a. Présentation
 - b. Rapport de l'organe de vérification des comptes et de protection des données
 - c. Approbation des comptes de la communauté scolaire du Plateau de Diesse
 - d. Approbation des comptes du Collège de District
 - e. Approbation des comptes du Syndicat des sapeurs-pompiers
 - f. Approbation des comptes communaux
4. Communication de l'arrêté de compte concernant l'achat et la rénovation de l'immeuble avec parking de l'hôtel du Cheval Blanc
5. Nouvelle déchetterie – demande d'un crédit d'investissement complémentaire au crédit initial d'un montant de CHF 8'000.-
 - a. Présentation
 - b. Approbation
6. Communauté scolaire du Plateau de Diesse - Demande d'une dépense périodique de CHF 342'094.40 par année pour la location des infrastructures scolaires de la commune mixte de Nods
 - a. Présentation
 - b. Approbation

7. Communauté scolaire du Plateau de Diesse - Demande d'une dépense périodique de CHF 1'194.412.45 par année pour la location des infrastructures scolaires de la commune mixte de Plateau de Diesse

a. Présentation

b. Approbation

8. Budget 2026 de la communauté scolaire du Plateau de Diesse

a. Présentation

b. Approbation

9. Communications du Conseil communal

10. Divers

Remarque : Les documents se rapportant à cette Assemblée sont déposés publiquement 30 jours avant sa tenue au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous.

Nods 15.05.2026

Conseil Communal

Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre les décisions de l'assemblée communale et contre un acte législatif. Le recours doit être remis en 2 exemplaires. Il doit comprendre les conclusions, indiquer les faits et moyens de preuve, être motivé et signé. Les moyens de preuve à disposition doivent être joints (art. 32 LPJA).

DIVERS

Région, associations, paroisses, autre.

Société De Développement La Neuveville

Assemblée générale annuelle

Lundi 18 mai 2026 à 19 heures
au 1^{er} étage du restaurant
du Marché à La Neuveville

Ordre du jour :

1. Salutations
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 juin 2025
3. Rapport du président
4. Comptes 2025
 - rapport du caissier
 - rapport des vérificateurs
 - approbation des comptes par l'assemblée
5. Programme d'activités
6. Budget 2026 et cotisation annuelle
7. Démissions et élections au comité
8. Admissions des nouveaux membres
9. Divers

Merci de nous confirmer votre présence en indiquant le nombre de personnes, soit par mail marion.sanger@gmail.com ou soit par tél. 032 338 19 25 (répondeur).



Commune Bourgeoise de Prêles
Aux ayants droit

Convocation

à l'assemblée ordinaire
du dimanche 31 mai 2026 à 10h
au bâtiment administratif bourgeois
(Chemin du Stand 3)

Ordre du jour

1. Comptes 2025
2. Demandes d'admission au droit de bourgeoisie
 - a. Présentation du candidat
 - b. Proposition du Conseil
 - c. Décision de préavis
3. Informations du Conseil
4. Divers et imprévus



Faire quelque chose d'utile – en échange de gratitude

Devenez bénévole à la Croix-Rouge Canton de Berne.

→ 032 329 32 72
→ crs-berne.ch/benevoles

Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz
Canton de Berne / Kanton Bern



Paroisse catholique de La Neuveville et Plateau de Diesse

Convocation à l'Assemblée de Paroisse

Mardi 9 juin 2025 à 20h
à la salle de paroisse, La Neuveville

Ordre du jour:

- 1) Méditation
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Procès-verbal de l'Assemblée de Paroisse du 02.12.2025
- 4) Comptes 2025, rapport organe de révision
- 5) Informations de l'équipe pastorale
- 6) Rapport du délégué de la paroisse au parlement de l'Eglise nationale cath. rom. du Canton de Berne
- 7) Rapport du Président du Conseil de paroisse
- 8) Divers

Le Président de l'Assemblée de Paroisse
Jean-Pierre Latscha

Syndicat de Communes du Centre Regional de Competences et de Protection Civile du Jura Bernois 2720 Tramelan

Convocation

à l'assemblée des délégués ordinaire du Syndicat de communes du centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois de Tramelan, selon l'article 12 du règlement d'organisation:

Mercredi 17 juin 2026 à 19h30
A la salle Communale de Court
La Valle 19 - 2738 Court

Ordre du jour

1. Salutations, appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV n°73 de l'assemblée des délégués du 19 novembre 2025
4. Information OSSM
5. Information du commandant
6. Comptes 2025
 - 6.1 Présentation des comptes
 - 6.2 Rapport succinct de l'organe de révision des comptes relatif à la vérification des comptes annuels 2025
 - 6.3 Approbation des comptes
 - 6.4 Rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données relatif à l'exercice 2025
7. Crédit d'investissement de CHF 50'000 pour remplacement véhicule de transport
8. Démission / élection de l'assemblée des délégués
 - 8.1 Démission / élection du vice-président
 - 8.2 Démission / élection secrétaire
9. Information de la CoGest
10. Date de la prochaine assemblée des délégués
11. Divers et imprévus

Tramelan, le 6 mai 2026

Au nom de la Commission de Gestion du CRC et de la PCi du Jura bernois

Le Président: Yanck Molard

La secrétaire: Alizée Cuche

Association Vacances-Jeunesse

Assemblée générale

Mercredi 3 juin 19h
Restaurant Le Repaire à La Neuveville

Ordre du jour:

1. Bienvenue et Procès-verbal de l'AG 2025
2. Rapport d'activités + communication
3. Comptes 2025 et approbation
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Budget 2026-2027
6. Élections statutaires et démissions
7. Questions/divers et imprévus

Les comptes se trouvent chez M. Philippe Conrad

PAROISSES

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Dimanche 17 mai

10h, Blanche-Eglise, culte célébré par le pasteur Jean-Marc Schmid
Organiste: Sven Müller

Mercredi 20 mai

10h, salle Schwander, groupe de prière

Jedi 21 mai

8h30, devant la poste, sortie des aînés en Gruyères, inscriptions jusqu'au 17 mai (répondeur)

Vendredi 22 mai

18h, secrétariat, vernissage de l'exposition de photos d'André Weber « Entre ciel et terre »

Dimanche 24 mai

10h, église de Nods, culte de Pentecôte et confirmations célébrés par les pasteurs Stéphane Rouèche et Marianne Chappuis. Si vous avez besoin d'un transport téléphonez au 032 751 10 35

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours de 9h à 18h

A votre service

Marianne Chappuis, pasteure, 078 768 01 66
Christian Borle, animateur de paroisse, 078 739 58 28
Sarah Holzmann, catéchète, 079 654 63 58
Julien Neukomm, 078 632 92 49
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

www.paref2520.ch

KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

Sonntag, 17. Mai

Kein Gottesdienst in unserer Kirchgemeinde.

Pikettdienst

15. bis 31. Mai: Pfrn. Corinne Kurz (079 289 85 61)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

Messes dominicales

Dimanche 17 mai 2026, 10.00,
Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Dimanche 24 mai 2026, Dimanche de Pentecôte, 10.00,
Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Dimanche 31 mai 2026, 10.00,
Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Messes et événements particuliers

Dimanche 24 mai 2026, Dimanche de Pentecôte, 10h, messe de Confirmation, Ste-Marie, Bienne

Fête-Dieu au Landeron – Recherche de bénévoles

En vue de la célébration de la Fête-Dieu au Landeron, le jeudi 4 juin 2026, la paroisse Saint-Maurice est à la recherche de bénévoles. Si vous avez du temps à consacrer et selon vos compétences, nous cherchons:

• Aide pour rejoindre la chorale (répétition le lundi soir et le jeudi matin), et en particulier des voix d'hommes.

• Aide pour la mise en place de la cour du château (mercredi soir) et rangement (jeudi fin de journée).

• Aide pour le service au buffet (salades, boissons, café, ...)

• Aide pour la mise en place de l'église et le rangement (avant et après la messe)

• Aide pour le montage et le démontage des reposoirs (tôt le jeudi matin) en particulier celui confiés aux confrères.

• Des enfants pour rejoindre le groupe des fleuristes (caté 5e)

• Des parents pour accompagner et encadrer les petits enfants avec bannières

• Des ados ou des confrères pour lire la Prière universelle ou aider au repas, service des cafés, ...

Si vous avez du temps et une envie de rendre service, prenez contact avec François Perroset (Francois.Perroset@ne.ch)

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

Dimanche 17 mai

Culte à La Neuveville, Blanche Eglise, 10h00

Recueillement

Jeudi 21 mai, 13h30, église de Diesse, moment de partage et de recueillement

Café-Contact

Prochaine rencontre Café-Contact, vendredi 22 mai de 14h00 à 16h30, Maison de paroisse de Diesse. Pour un service de voiture, contactez le 079.347.57.88, rencontre suivante: vendredi 5 juin

Culte de Pentecôte et de confirmation

Dimanche 24 mai, 10h00, église de Nods, culte de baptême et de confirmation pour les jeunes de la région Lac-en-Ciel.

Contacts

Président: Nicole Lecomte, lecomteny@bluewin.ch, 079 287 49 86

Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

PAROISSE DE NODS

Pas d'informations.

Contacts

Marianne Chappuis, Pasteure 078 768 01 66
marianne.chappuis@paref2520.ch

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmann 079 654 63 58

Conseil de paroisse

M^{me} Liliane Darioly, Présidente, 079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

www.parefnods.ch

EGLISE EVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

www.labri.ch

Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet (032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch

Agenda

MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouvert les samedis et dimanches de 11h à 17h du 25 avril au 25 octobre 2026

Expositions temporaires:

Girouette, gargouille & cie et L'éloquence des murs

MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE

Exposition: Sammeln | collectionner

Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h

www.rebbaumuseum.ch/fr - info@rebbaumuseum.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE

MUSÉE, LE LANDERON – MAI À NOVEMBRE,

Samedi-dimanche: 14h30-17h30, entrée libre, contribution appréciée. www.fhvl.ch.

AGENDA DU PLATEAU

Découvrez les événements et manifestations du Plateau de Diesse, de Nods et de Lignéres dans l'Agenda du Plateau: www.plateau-vivant.ch

TRANSFUSION DES DÉSSES
DONNER LE SANG SAUVER DES VIES
transfusion.ch